
Le Vice-Gouverneur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dépositaire Central Unique (DCU) des Valeurs Mobilières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, que le Ministère des Finances du Cameroun, émetteur de la valeur « **ECMR 5,6% net 2018 – 2023** », procédera le **15 novembre 2021**, au remboursement du principal pour un montant de **50.000.000.000** (cinquante milliards) de FCFA, et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **8.400.000.000** (huit milliards quatre cent millions) FCFA, soit un montant total de **58.400.000.000** FCFA, à l'échéance du **15 novembre 2021**.

Le coupon net à percevoir par obligation est de **2.920 FCFA** (soit 2.500 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 420 FCFA pour les intérêts) et la date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des Sociétés de Bourse est fixée au 16 novembre 2021.



(Signature)
Dieudonné EVOU MEKOU